Conditions d'utilisation du programme Créateurs et Ambassadeurs
Dernière mise à jour : [11 août 2026]

À PROPOS DE CET ACCORD

1. Ce qui suit est un accord juridiquement contraignant (ci-après, l'« **Accord** ») entre vous et nous.
2. Par « **nous** », nous voulons dire CD PROJEKT RED S.A., ul. Jagiellońska 74, 03-301 Varsovie, Pologne.
3. Cet Accord s'applique à notre programme Créateurs et Ambassadeurs (ci-après, le « **Programme** »), y compris pour ce qui est de l'accès des utilisateurs du site internet du Programme, creators.cdprojektred.com (le **« site internet du Programme** »), le serveur Discord dédié et les autres services proposés par le Programme (ci-après les « **Services** »).
4. Le Programme est un programme mondial s'adressant exclusivement aux créateurs de contenu éligibles et leur fournissant l'accès à tout le matériel de prélancement de nos jeux et services, à des clés de jeu et à des assets premium, ainsi qu'à une assistance directe de la part de nos équipes, au besoin.
5. L'Accord devient exécutoire dès que vous envoyez votre candidature au Programme par le biais du formulaire disponible sur le site internet du Programme.
6. Cet Accord s'applique uniquement au programme Créateurs et Ambassadeurs. Si vous cherchez celui qui s'applique à tous les autres jeux et services CD PROJEKT RED, vous le trouverez ici : https://regulations.cdprojektred.com/en/user_agreement.

CANDIDATURE ET ENREGISTREMENT

7. Pour pouvoir poser votre candidature au Programme, vous devez :
 a. avoir au moins 18 ans ;
 b. posséder un compte CD PROJEKT RED actif ;
 c. accepter les termes de cet Accord et des Directives sur le contenu créé par les fans ;
 d. montrer un intérêt réel pour nos jeux ;
 e. remplir au moins l'une des conditions d'admission suivantes, déterminées en fonction des réseaux sociaux que vous avez indiqués lors de votre inscription :
 i. au moins 3 000 vues en moyenne par vidéo au cours des 90 derniers jours ;
 ii. au moins 15 spectateurs simultanés par vidéo en streaming au cours des 90 derniers jours ;
 iii. au moins 5 000 abonnés en cumulant ceux de tous vos réseaux sociaux.

8. Notez que le fait de remplir les conditions d'admission ne garantit pas automatiquement votre acceptation au sein du Programme. C'est nous, et nous seuls, qui décidons si une candidature doit ou non être acceptée.
9. Une fois envoyée, votre candidature sera évaluée par nos équipes. Cela prend généralement 3 à 5 jours, mais il est également possible que ce soit plus long (quelques semaines). Dès que votre candidature aura été évaluée, nous vous enverrons un e-mail détaillant notre décision ainsi que ce que vous devez faire ensuite.
10. Si jamais vous ne recevez pas d'e-mail de confirmation ou si vous êtes en désaccord avec notre évaluation, merci de nous contacter à l'adresse suivante : creators@cdprojektred.com.
11. Si votre candidature est acceptée, avant de pouvoir être enregistré au sein du Programme, vous devrez également signer électroniquement un accord de non-divulgation (« **NDA** ») que nous enverrons à votre adresse e-mail.
12. Après avoir vérifié que vous avez bien signé le NDA, nous pourrons vous permettre d'accéder au site internet du Programme et vous deviendrez un participant inscrit au Programme (ci-après le « **Participant** »).
13. Poser sa candidature pour rejoindre le Programme est gratuit, de même que le fait d'accéder au site internet du Programme et d'utiliser les autres Services mis à disposition des Participants.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

14. En tant que Participant, vous pouvez utiliser le site internet du Programme pour :
 a. accéder à tout le matériel de prélancement de nos jeux et services ;
 b. demander des clés de jeu et autres exemplaires des produits ;
 c. accéder aux informations sur nos campagnes en cours et celles à venir ;
 d. télécharger des assets pour les utiliser dans vos activités de créateurs de contenu, dans le cadre de cet Accord (voir ci-dessous).
15. En tant que Participant, vous avez également accès au serveur Discord du Programme, sur lequel vous trouverez toutes les annonces liées au Programme et par le biais duquel vous pourrez également contacter vos collègues et communiquer directement avec nos équipes. L'accès au serveur Discord du Programme est strictement limité aux Participants et aux membres de nos équipes. Si jamais nous déterminons qu'une personne n'est pas éligible pour participer au Programme, nous pouvons à tout moment lui retirer l'accès au serveur Discord. Vous n'avez pas le droit d'inviter une personne non éligible à participer au Programme à rejoindre le serveur Discord, ni de lui en faciliter l'accès de quelque façon que ce soit. Toute tentative de le faire sera considérée comme une violation de cet Accord. Sauf indication expresse de notre part, toutes les conversations et communications sur le serveur Discord du Programme doivent être considérées comme des informations confidentielles couvertes par le NDA.

16. Vous pouvez recevoir des notifications par e-mail et des rappels concernant nos campagnes et l'actualité de nos jeux. Vous pouvez gérer vos préférences concernant les notifications par le biais des paramètres de votre compte de Participant.
17. De temps à temps, à notre seule discrétion, nous pourrons offrir aux Participants d'autres avantages et opportunités, tels que des invitations à des événements, des cadeaux promotionnels ou des expériences exclusives. Notez toutefois que la participation à ces événements ou expériences peut être soumise à un règlement supplémentaire. Parfois, pour vous offrir certains avantages ou opportunités, nous devrons vous demander de plus amples informations, comme par exemple votre adresse postale. Si vous choisissez de ne pas fournir les informations requises, il se peut que nous soyons dans l'incapacité de vous faire bénéficier de l'avantage ou l'opportunité en question.

CODE DE CONDUITE

18. Nous souhaitons que le Programme donne vie à une communauté accueillante, professionnelle et fiable pour les créateurs de contenu. Quand vous participez au Programme, lorsque vous communiquez avec les autres Participants ou les membres de nos équipes, ou que vous créez du contenu en rapport avec le Programme, vous êtes tenu de vous comporter d'une manière responsable et respectueuse.
19. En particulier, il est interdit de :
 a. harceler, menacer, malmener, intimider ou insulter les autres Participants, les membres de nos équipes, ou qui que ce soit d'autre ;
 b. publier ou communiquer du contenu haineux, discriminatoire, raciste, xénophobe, sexiste, diffamatoire, obscène, sexuellement explicite (à moins que cela ne soit justifié par le contenu de nos jeux) ou, de quelque autre façon que ce soit, offensant ou illégal ;
 c. propager sciemment des informations fausses ou trompeuses au sujet de CD PROJEKT RED, du Programme, de nos jeux ou des autres Participants ;
 d. provoquer délibérément des conflits, troller autrui ou avoir un comportement visant à perturber les discussions ou à nuire à la communauté ;
 e. enfreindre la propriété intellectuelle, le droit à la propriété ou tout autre droit de qui que ce soit ;
 f. vous faire passer pour CD PROJEKT RED, n'importe quel membre de nos équipes ou un autre Participant, ou donner une fausse image de la relation qui vous lie à nous ;
 g. encourager, aider ou promouvoir toute conduite enfreignant cet Accord, le NDA, les Directives sur le contenu créé par les fans ou les lois en vigueur ;
 h. adopter une conduite pouvant nuire à la réputation du Programme ou de CD PROJEKT RED.

CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE

20. Tant que vous participez au Programme, vous devez :
 a. vous conformer à cet Accord, au NDA et aux Directives sur le contenu créé par les fans ;
 b. uniquement utiliser le Programme et les Services de la manière prévue, et en accord avec les instructions que nous vous communiquerons de temps en temps ;
 c. vous conformer à toutes les lois en vigueur s'appliquant à votre participation au Programme et à votre activité de créateur de contenu, y compris les éventuelles conditions nécessaires pour pouvoir dévoiler du contenu sponsorisé, promotionnel ou offrant divers avantages.
21. En particulier, il est interdit de :
 a. dévoiler les informations confidentielles protégées par le NDA ou en faire un usage illégal ou abusif ;
 b. utiliser le Programme, les Services et tout ce qu'ils permettent d'obtenir d'une manière qui enfreigne les Directives sur le contenu créé par les fans ;
 c. tenter d'accéder, sans y avoir été autorisé, au Programme, au site internet du Programme, au serveur Discord ou à tout autre compte ou système lié au Programme ;
 d. interrompre délibérément ou par malveillance le Programme ou tout autre service de CD PROJEKT RED ou interférer avec eux, ce qui comprend, entre autres, toute interférence ou perturbation des réseaux, logiciels ou serveurs de CD PROJEKT RED ou d'un tiers ;
 e. prendre part à une activité pouvant nuire à la sécurité, l'intégrité ou la réputation du Programme ou de CD PROJEKT RED ;
 f. vendre, transférer, négocier ou distribuer de quelque autre façon que ce soit clés de jeu, échantillons de produit, invitations à des événements ou autres avantages du Programme à des tiers, à moins que nous ne vous en donnions l'autorisation expresse.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

22. À moins que cela ne soit indiqué dans cet Accord, le site internet du Programme et tout le contenu fourni par le biais du site internet sont protégés par le droit d'auteur, les marques déposées et toutes les autres lois sur la propriété intellectuelle, partout dans le monde. Cela inclut tout le contenu des jeux vidéo créés par CD PROJEKT RED, y compris (sans que la liste soit exhaustive) leurs éléments visuels, personnages, histoire, objets, musique, graphismes, code informatique, interface utilisateur, apparence et ressenti, mécaniques de jeu, gameplay, audio, vidéo, texte, disposition à l'écran, bases de données, données et tout autre type de contenu. Vous n'avez pas le droit d'utiliser ou d'exploiter quelque partie que ce soit de ce contenu, sauf dans le

cadre permis par cet Accord. Aucun droit de propriété ni intérêt ni autre droit lié au contenu ou à quelque partie que ce soit de ce dernier ne vous est transféré.

23. Nous vous donnons, en tant que Participant, la permission non exclusive, non transférable, libre de royalties et révocable à tout moment d'utiliser, copier, reproduire, distribuer, publier, afficher, diffuser ou rendre publiquement disponibles en un lieu et une date de votre choix, les assets que nous mettons à votre disposition par le biais de notre bibliothèque dédiée sur le site internet du Programme, à condition que :
 a. vous utilisiez uniquement ces assets dans le cadre de votre activité de créateur de contenu et dans le contexte de nos jeux et services ;
 b. vous gardiez intacts tous les copyrights, marques commerciales et autres mentions de propriété ;
 c. vous ne modifiiez en rien le contenu promotionnel ;
 d. vous n'utilisiez pas le contenu promotionnel pour faire ou dire des choses pouvant être considérées racistes, harcelantes, xénophobes, sexistes, discriminatoires, abusives, diffamatoires, ou offensantes ou illégales de quelque façon que ce soit ;
 e. vous ne cherchiez pas à donner l'impression que vous êtes employé par CD PROJEKT RED ou que vous agissez en son nom, ou que CD PROJEKT RED est coauteur de votre travail comprenant le contenu promotionnel ou assume quelque responsabilité que ce soit pour votre utilisation de votre contenu promotionnel.
24. CD PROJEKT RED peut révoquer la permission précédente à tout moment, pour quelque raison que ce soit, avec effet immédiat et sans la moindre compensation monétaire pour vous.

SUSPENSION ET RÉSILIATION

25. Si vous décidez que vous ne souhaitez plus participer au Programme, vous pouvez le quitter à tout moment, par le biais de la fenêtre de paramètres de votre compte de Participant. Veuillez noter que, si vous quittez le Programme, votre profil de créateur sera supprimé de manière permanente et, si jamais vous souhaitez de nouveau rejoindre le Programme à l'avenir, il vous faudra présenter une nouvelle candidature.
26. Nous pouvons à tout moment suspendre votre accès au Programme ou y mettre un terme si :
 a. nous découvrons qu'au moment où vous avez posé votre candidature, vous n'étiez pas éligible pour rejoindre le Programme ;
 b. vous enfreignez le NDA ;
 c. vous enfreignez le code de conduite ;
 d. vous enfreignez cet Accord de quelque autre façon que ce soit.
27. Une suspension est temporaire. Nous pouvons suspendre votre participation au Programme si nous avons des raisons de penser que vous avez enfreint

de manière grave le code de conduite, d'autres clauses de cet Accord, ou le NDA, et que nous avons besoin de temps pour approfondir la question. Durant cette suspension, votre accès au Programme et à ses Services peuvent être restreints, partiellement ou totalement. Une fois notre enquête terminée, il est possible que nous vous réintégrions au sein du Programme, ou que nous validions votre exclusion, conformément à cet Accord.

28. Nous pouvons également suspendre votre participation au Programme immédiatement, si nous pensons que cela est nécessaire pour :
 a. protéger la sécurité ou l'intégrité du Programme ou de nos systèmes ;
 b. empêcher la divulgation non autorisée ou un mauvais usage des informations confidentielles ;
 c. protéger d'autres Participants ou des tiers d'un préjudice ;
 d. se conformer aux lois et règles en vigueur, aux décisions de justice ou aux requêtes des autorités compétentes ;
 e. empêcher ou réduire tout préjudice subi par CD PROJEKT RED, le Programme, notre propriété intellectuelle ou notre réputation.
29. Si nous suspendons ou résilions votre participation au Programme, vous avez la possibilité de faire appel de cette décision en nous contactant à l'adresse creators@cdprojektred.com dans les 30 jours suivant la date où nous vous notifions de notre décision. Si nécessaire, il est possible que nous vous demandions des informations supplémentaires. Suite au nouvel examen de votre dossier, nous vous ferons part de notre décision finale.
30. Notez que la suspension de votre participation ne vous décharge pas des obligations que vous impose le NDA.

DERNIÈRES CLAUSES

31. Votre participation au Programme ne donne pas naissance à un partenariat ou une relation de coentreprise, de mandant-mandataire ou d'employeur-employé entre CD PROJEKT RED et vous.
32. Cet Accord est régi par la loi polonaise et doit être interprété conformément à cette dernière.
33. Tout différend concernant le Programme, les Services et/ou cet Accord sera réglé par un tribunal polonais.
34. Si vous êtes un consommateur, le choix de la loi polonaise et les clauses de la juridiction ci-dessus ne vous privent pas des protections que vous confèrent les lois du pays dans lequel vous résidez, dans la mesure où ces protections ne peuvent pas faire l'objet d'une renonciation contractuelle.
35. Si une partie de cet Accord s'avère être jugée non exécutoire, cela ne remet pas en question les autres clauses de l'Accord.
36. Nous pouvons céder, sous-traiter ou transférer cet Accord à un tiers ou une autre société de CD PROJEKT Capital Group si cela s'avère nécessaire pour le Programme, que ce soit dans le cadre d'une réorganisation, d'une fusion,

ou pour toute autre raison économique. Si cela se produit, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.

37. Il est possible que nous apportions des modifications à cet Accord, si nous jugeons que c'est nécessaire pour l'une des raisons suivantes :
 a. nous vous proposons de nouveaux Services ou apportons des modifications aux Services existants qui impactent cet Accord ;
 b. nous devons modifier les conditions d'éligibilité au Programme ;
 c. une fusion, acquisition ou restructuration de notre société modifie les termes de l'Accord ;
 d. nous devons le faire en application de la loi, d'un règlement ou d'un ordre exécutoire provenant d'une agence gouvernementale ;
 e. nous devons répondre à des exigences juridiques, de sécurité ou de conformité ;
 f. continuer à proposer le Service ne devient plus possible pour des raisons technologiques, opérationnelles ou commerciales ;
 g. un Service nécessite un fournisseur tiers, qui cesse de l'offrir ;
 h. nous choisissons, à notre seule discrétion, de cesser d'offrir un Service dépendant de cet Accord.

 Si tel est le cas, nous rendrons l'Accord modifié disponible en ligne, et nous mettrons à jour la mention « Dernière mise à jour ».
38. Une fois l'Accord modifié, il deviendra exécutoire pour vous 30 jours après avoir été posté en ligne.
 Durant cette période, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse legal@cdprojektred.com si vous avez la moindre question concernant ces changements.
39. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous ne pourrez plus participer au Programme. Nous vous encourageons à nous contacter si vous vous posez la moindre question à propos de ces modifications.